

DANS L'ACTUALITE du 16 au 18 mars 2013

## Circulaire

### Préparation des budgets primitifs locaux

Une circulaire de la Direction générale des finances locales (DGCL) du 7 mars 2013 présente les nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale.

L'annexe 1 traite de la présentation de l'ensemble des nouvelles dispositions législatives ou réglementaires applicables à la fiscalité locale.

L'annexe 2 traite de l'actualisation de la présentation du nouveau paysage fiscal local issu de la suppression de la taxe professionnelle.

L'annexe 3 présente la réforme de la fiscalité de l'urbanisme contenue dans la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 et mise en œuvre depuis le 1er mars 2012, ainsi que l'annonce de la diffusion "dans le courant de l'année 2013" d'une circulaire du ministère de l'Egalité des territoires et du Logement qui portera sur "la réforme de la fiscalité de l'aménagement".

[Circulaire n° NOR/INT/B/13/03544/C du 7 mars 2013 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2013](#)

## Jurisprudence

Contrat public

### N'est pas excessive une durée de 5 ans pour un marché de services

Le marché de services visant à substituer progressivement un régime unifié de couverture complémentaire santé aux régimes existants pour l'ensemble du personnel des chambres de commerce et d'industrie et des entités qui leur sont liées, peut être conclu pour une durée supérieure à 4 ans.

[CE 11 mars 2013 Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, req. n° 364551](#)

Environnement

### **Annulation d'un permis de construire pour irrégularité de l'avis du commissaire-enquêteur**

La Cour administrative d'appel de Nancy vient d'annuler le permis de construire d'un parc éolien au motif que ce dernier procéderait d'une enquête publique irrégulière, le rapport du Commissaire-enquêteur étant insuffisant.

[CAA Nancy 8 mars 2013 Société Eiden, req. n° 12NC01489](#)

Procédure contentieuse

### **Opposabilité de la doctrine de l'administration fiscale en cas d'annulation contentieuse**

Aussi longtemps que l'administration fiscale n'a pas formellement abandonné une interprétation, renfermée dans une instruction qui, bien qu'illégale, n'a pas été annulée, celle-ci reste invocable par le contribuable.

[CE 8 mars 2013 Madame B., req. n° 353782](#)

### **Vu par ailleurs**

Contrat public

### **Capacité des candidats : un critère de sélection utilisable sous condition**

[Le Conseil d'Etat autorise, pour la sélection des offres, les critères ou sous-critères relatifs aux moyens en personnel et en matériel affectés par le candidat à l'exécution des prestations. Ils doivent être non discriminatoires et liés à l'objet du marché.](#)

[CE 11 mars 2013 Assistance publique - Hôpitaux de Paris, req. n° 364706](#)

Source : achatpublic.info du 18/03/2013

### **Offre incomplète : le bon vouloir de rectification du pouvoir adjudicateur**

[« Un pouvoir adjudicateur n'est jamais tenu de demander à un candidat de rectifier son offre incomplète », a rappelé le rapporteur public du Conseil d'Etat Gilles Pellissier en audience du 8 mars.](#)

Source : achatpublic.info du 18/03/2013

Lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique : le dispositif réglementaire est dans le circuit de signatures

[Le dispositif réglementaire de lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, pris pour l'application du titre IV de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière, entame désormais la phase de recueil des contreseings des ministres. Il devrait être publié très prochainement.](#)

Source : DAJ du 15/03/2012

Les architectes des Bouches-du-Rhône s'attaquent à un projet sans concours

[Particulièrement attentif à l'évolution de la commande publique architecturale dans la région grâce à un Observatoire des marchés mis sur pied avec le conseil de l'ordre Paca, le Syndicat des architectes 13 \(SA 13\) dénonce la consultation lancée il y a quelques semaines par la commune de Rousset pour réaliser son nouveau complexe sportif ; un projet évalué à plus de 6 millions d'euros HT en travaux.](#)

Source : le moniteur du 15/03/2013

Urbanisme

4 équipes présélectionnées pour aménager la friche Saint-Sauveur à Lille

[Portzamparc, Chemetoff, TVK et le danois Jan Gehl vont se disputer l'aménagement des 23 hectares de la friche Saint-Sauveur, au centre-ville de Lille. Une affiche prestigieuse pour un concours très couru.](#)

Source : le moniteur du 18/03/2013

La ville de Bordeaux inaugure le pont Jacques-Chaban-Delmas

[L'ingénieur français Michel Virlogeux, expert international ès-ponts, concepteur d'ouvrages renommés comme le viaduc de Millau, le pont de Normandie et le pont Jacques-Chaban-Delmas qui sera inauguré samedi 16 mars 2013 à Bordeaux, regrette que "l'époque de construction de beaux ouvrages soit un peu passée".](#)

Source : la gazette des communes du 15/03/2013

Collectivités territoriales

### Carte intercommunale

[Ministère de l'Intérieur - Refonte de la carte intercommunale : bilan provisoire sur l'année 2012 -Février 2013](#)

Source : direction générale des collectivités locales – février 2013

Développement économique

Jean-Marc Ayrault crée une mission sur "l'accompagnement des mutations économiques"

[Jean-Marc Ayrault a chargé Jean-Pierre Aubert, président de SNCF développement, d'une mission "pour renforcer l'accompagnement des mutations économiques", a annoncé vendredi 15 mars 2013 Matignon.](#)

Source : la gazette des communes du 15/03/2013

### Colloque / séminaire

- La responsabilité civile et administrative des constructeurs : convergences et divergences

Le mercredi 20 mars 2013 - 43 place Charles de Gaulle à Poitiers, amphithéâtre Hardoin. Organisé par l'Université de Poitiers, Faculté de Droit et des Sciences sociales et le Centre d'étude et de recherche sur les territoires et l'environnement (CERETE).

[Programme \(cliquer ici\)](#)

[Fiche d'inscription \(cliquer ici\)](#)

- E-réputation des décideurs locaux et protection de l'image des collectivités locales sur les réseaux

Le mardi 26 mars 2013 à la Maison du Barreau - salle de la bibliothèque de l'Ordre - 2/4 rue de Harlay - Paris 1<sup>er</sup>.

Renseignements et inscriptions : [www.adij.fr](http://www.adij.fr)

Contact : [coordination-adj@adj.fr](mailto:coordination-adj@adj.fr)

➤ Réorganisation territoriale et enjeux métropolitains

Le jeudi 25 avril 2013 - Site des Chênes – Université de Cergy-Pontoise – 33 boulevard du port 95 000 Cergy-Pontoise

Renseignements et inscriptions : [www.u-cergy.fr](http://www.u-cergy.fr)

Contact : [master2ctpp.droit@ml.u-cergy.fr](mailto:master2ctpp.droit@ml.u-cergy.fr)

➤ Regards croisés sur les mutations de l'intercommunalité

Les jeudi 30 et vendredi 31 mai 2013 à l'Université de Lorraine Metz (30 mai) et l'Université de Nancy (31 mai).

Ce colloque organisé par le Groupement de recherche administrative locale en Europe (GRALE) abordera cinq thématiques : les évolutions de l'intercommunalité, l'extension de « l'interterritorialité », la rationalisation de l'intercommunalité, les applications de l'intercommunalité et les modélisations de l'intercommunalité.

Renseignements et inscriptions : [www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

Contact : [grale@univ-paris1.fr](mailto:grale@univ-paris1.fr)

### Presse

Eurotunnel va réaliser un complexe touristique de luxe à Sangatte

[L'exploitant du tunnel sous la Manche relance son activité d'aménageur. L'activisme du groupe sur le littoral commence à faire grincer des dents.](#)

Source : Les Echos.fr du 18/03/2013

Un nouveau Grand Paris, pour quoi faire ?

[Annoncé le 6 mars par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, le " nouveau Grand Paris " entend répondre aux problématiques spécifiques de la région Ile-de-France : il s'agit de repenser l'organisation des transports, du logement et du développement.](#)

Une politique urbaine et métropolitaine à réinventer

[Il faut investir plus encore](#)

Réexaminons la gouvernance du projet

[Paris ou le désert français.](#)

Nos métropoles doivent pouvoir réduire les inégalités sociales

[Dans le Grand Paris, il y a les kilomètres de métro \(200 !\) et il y a l'histoire en train de s'écrire.](#)

Réussir ce Paris populaire  
[Veillons à l'efficacité des sociétés de transport](#)

Développons la participation citoyenne  
[Un tournant démocratique à ne pas rater](#)

Source : Décryptages Débats – Le Monde daté du 15/03/2013